

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

MA 1 & 2 STER

2024-2025

PHILOSOPHIE

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL

UPEC

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER 1 & 2

Programme des enseignements

Année universitaire 2024-2025

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention

Philosophie

Parcours

« Ethique, normes, savoirs »

« Humanités médicales »

« Cultures et identités – EUR-FraPP »

Université Paris Est Créteil (UPEC)

UFR de Lettres et Sciences Humaines

61 avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil cedex

SOMMAIRE

Présentation du Master de philosophie	p. 3
Calendrier	p. 6
Inscription	p. 7
Les enseignants et leurs spécialités	p. 8
Organisation des études	p. 10
Principes généraux concernant les résultats	p. 15
Enseignements des semestres 1 et 3	p. 16
Enseignements des semestres 2 et 4	p. 23
Recherche en philosophie à l'UPEC	p. 28
Partenariats / Conventions avec d'autres universités	p. 29
Présentation de la faculté LLSH	p. 31
Insertion professionnelle	p. 32
Services de l'UPEC	p. 33
Vocabulaire en usage	p. 35
Séjour à l'étranger	p. 36

PRESENTATION DU MASTER DE PHILOSOPHIE

Responsable de la mention

M. Roberto Poma
Bureau i3-121
Email : roberto.poma@u-pec.fr

Secrétariat

Bâtiment i2-110
Email : sec.philosophie-llsh@u-pec.fr
Tél. : 01 45 17 11 41

Le master de philosophie de l'université Paris-Est Créteil, au travers de ses trois parcours, propose aux étudiants une formation de haut niveau articulant approches théoriques fondamentales et appliquées, dans la perspective d'une compréhension des enjeux contemporains des mutations sociales, politiques, scientifiques, technologiques et environnementales.

Le Master de philosophie forme ainsi au développement des qualités analytiques, interprétatives, critiques et argumentatives qui permettront aux jeunes chercheurs de jouer un rôle actif dans la compréhension partagée et l'orientation des pratiques adossées aux normes qui structurent et orientent la vie sociale et publique. Il vise à l'acquisition d'une maîtrise véritable de compétences et de savoirs transversaux, de fortes capacités analytiques, interprétatives, réflexives et créatrices, l'aptitude à s'approprier efficacement et rapidement des schémas complexes d'analyse et à les restituer, oralement ou par écrit, de manière synthétique et réfléchi, avec un sens aigu des enjeux éthiques, sociaux, politiques et technologiques qui s'y rattachent.

Ce programme comprend trois parcours :

- Un parcours « **Éthique, normes, savoirs** », dont l'objectif est d'offrir une formation généraliste en philosophie contemporaine des normes, en abordant ces dernières dans leur dimension fondamentale (formes énonciatives, critères de définition, types de justification, modalités de mise en œuvre, de contestation ou de révision) et dans leur dimension appliquée (en particulier dans les domaines de la santé, des nouvelles technologies, de l'éthique et des politiques environnementales, de la justice sociale et politique).
Responsable du parcours : M. Jean-Marie Chevalier
Contact : philippe.chevalier@u-pec.fr
- Un parcours spécialisé, intitulé « **Humanités médicales** », qui est tourné vers les métiers de la santé et les questions bioéthiques, et fait l'objet d'une co-accréditation entre l'Université Paris-Est Créteil et l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée. Ce parcours s'adresse à des étudiants, en formation initiale ou déjà engagés professionnellement dans le domaine de la santé qui souhaitent étudier les enjeux associés aux évolutions dans ce secteur et construire un point de vue réflexif sur leurs pratiques.

Responsable du parcours : M. Roberto Poma

Contact : poma@u-pec.fr

- Depuis 2021, en lien avec l'École Universitaire de Recherche (EUR) du Grand Paris FRAPP « Francophonies et Plurilinguismes : Politique des langues » (ANR-18-EURE-0015 FRAPP), le Master de Philosophie propose un parcours « **Cultures et identités – Ecole Universitaire de Recherche Francophonies - Plurilinguismes : Politique des langues FRAPP** ».

Projet innovant de formation à la recherche, labellisé et financé par le Programme des Investissements d'Avenir (PIA) de l'État, l'EUR du Grand Paris FRAPP offre un cursus interdisciplinaire d'excellence, en Master et en Doctorat, qu'elle permet d'adosser à un programme scientifique inédit sur les relations entre pouvoir et langage. En comparant les francophonies plurielles à d'autres situations de plurilinguisme, il s'agit de construire une appréhension aiguë des interactions entre politique des langues, imaginaires et enjeux géopolitiques et biopolitiques du monde contemporain. Trois axes sont privilégiés : « plurilinguisme dans les institutions et les organisations », « communautés imaginées et politique des langues », « éthique et gestion de projets interculturels ».

L'**admission** dans le Parcours « Cultures et identités – EUR FRAPP » est décidée conjointement par la commission pédagogique du Master de Philosophie et par les responsables de l'EUR. Aux critères retenus pour l'inscription dans le Master de Philosophie s'ajoute la prise en compte d'un projet de recherche et de compétences (internationalisation notamment) en adéquation avec le projet scientifique de l'EUR FRAPP.

Les étudiant-e-s du Parcours « Cultures et identités – EUR FRAPP » bénéficient d'un dispositif de contrats pédagogiques individualisés et tutorés et peuvent candidater à des bourses de stage et de mobilité internationale. L'EUR attribue également sur sélection des bourses annuelles à destination des étudiants internationaux.

Les enseignements du Parcours « Cultures et identités – EUR FRAPP » comprennent des enseignements mutualisés avec le Parcours « Ethique, normes et savoirs » et des enseignements interdisciplinaires mutualisés avec les autres Parcours « EUR FRAPP » de l'UPEC, en Droit européen, en Histoire, en LLLCER et en Science Politique.

Les enseignements interdisciplinaires FRAPP sont eux-mêmes composés :

- d'un tronc commun : cours de langues vivantes étrangères et de méthodologie de la recherche auxquels s'ajoutent le stage (qui peut être un stage en laboratoire), une université d'été et des séminaires partagés, dont un séminaire sur le plurilinguisme et les pratiques langagières proposé par l'UMR SeDyL (CNRS-IRD-INALCO) et un séminaire assuré par les conservateurs du Musée du Quai Branly ;
- de séminaires de spécialisation, interdisciplinaires ou disciplinaires, proposés au choix en fonction des trois options : « plurilinguisme dans les institutions et les organisations », « communautés imaginées et politique des langues », « éthique et gestion de projets interculturels ».

Informations sur l'EUR du Grand Paris FRAPP et descriptifs des séminaires FRAPP :

<https://eurfrapp.u-pec.fr/master>

Compétences disciplinaires visées

- Connaissances précises en histoire de la philosophie. Connaissances étendues en philosophie contemporaine, en éthique, en théories des normes et en philosophie de la connaissance.
- Maîtrise de l'usage du langage oral et écrit.
- Maîtrise de la méthodologie philosophique : analyse, réflexion, démonstration et argumentation.
- Capacité de mobiliser différents types de savoirs (historiques, littéraires, scientifiques) et de les traiter philosophiquement.
- Capacité d'élaborer une étude philosophique.
- Capacité d'adopter une perspective critique.
- Usage de l'outil informatique, pratique de la traduction depuis une langue étrangère et recherche documentaire.
- Capacité d'adaptation des savoirs ainsi acquis à d'autres registres d'activité.

Compétences à développer

- **Compétences dans le domaine de la rédaction**
Apprendre à rédiger un mémoire de philosophie d'au moins 30 pages (M1) et d'au moins 80 pages (M2)
- **Compétences dans le domaine de l'argumentation**
Développer une argumentation cohérente, construite et rigoureuse.
Apprendre à utiliser la littérature critique, dite secondaire, sur les auteurs ou les thèmes étudiés.
- **Compétences dans le domaine de la transmission**
Apprentissage de la prise de parole en public.
Fiches de lectures, résumé d'articles, traductions.
- **Compétences dans le domaine de l'échange**
Séjours à l'étranger ; pratiques de langues étrangères par les textes et par la discussion.

CALENDRIER

Le calendrier universitaire des Masters LLSH 2024-25 est consultable en ligne : [master-llsh-maquette-calendrier-universitaire-2024-2025_1718699453664-pdf \(u-pec.fr\)](https://ade.u-pec.fr/direct/master-llsh-maquette-calendrier-universitaire-2024-2025_1718699453664-pdf)

L'emploi du temps des enseignements est consultable sur <https://ade.u-pec.fr/direct/>
(identifiant : LLSH_web, pas de mot de passe)

Premier Semestre

- Début des enseignements : lundi 23 septembre 2024
- Vacances Toussaint : du samedi 26 octobre 2024 au dimanche 3 novembre 2024
- Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025
- Validation des séminaires : Les modalités d'évaluation (écrit et/ou oral) sont fixées par le responsable de chaque cours ou séminaire. Conformément au calendrier universitaire, **les travaux devront impérativement être remis aux enseignants concernés entre le 6 et le 19 janvier 2025 dernier délai** pour être pris en compte en session 1 (jurys la semaine du 3 mars).

Deuxième semestre

- Début des enseignements : Lundi 27 janvier 2025
- Vacances d'hiver : du samedi 24 février 2025 au dimanche 2 mars 2025
- Vacances de Printemps : du samedi 12 avril 2025 au dimanche 20 avril 2025
- Validation des séminaires : Les modalités d'évaluation (écrit et/ou oral) sont fixées par le responsable de chaque cours ou séminaire. Conformément au calendrier universitaire, **les travaux (mémoire de recherche inclus) devront impérativement être remis aux enseignants concernés entre le 5 et le 18 mai 2025 dernier délai** pour être pris en compte en session 1 (jurys la semaine du 7 juillet).

INSCRIPTION

Candidatures et conditions d'admissibilité

EN MASTER 1 : candidature via la plateforme MonMaster
<https://www.monmaster.gouv.fr/>

EN MASTER 2 : candidature via la plateforme e-candidat
<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat/>

CRITERES DE RECRUTEMENT :

Il est impératif d'être titulaire d'une Licence de philosophie (pour une demande de M1) ou d'un Master 1 de philosophie (pour une demande de M2). Les candidatures ne remplissant pas cette condition ne seront examinées qu'à titre exceptionnel et dérogatoire.

ATTENDUS :

- Témoigner d'un parcours solide et de connaissances précises en philosophie générale et histoire de la philosophie.
- Avoir une bonne maîtrise du langage oral et écrit. Pour les étudiants étrangers, niveau C1 (CECR) minimum en français.
- Pouvoir pratiquer la traduction depuis une langue étrangère.
- Avoir de la curiosité et une motivation pour le travail de recherche

CONTENU DU DOSSIER :

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Copie du diplôme autorisant l'inscription
- Relevés de notes des années antérieures jusqu'au baccalauréat inclus
- Un court projet de recherche (1 à 3 pages)
- Pour le Master 2 : le texte du mémoire de Master 1 pourra être demandé aux étudiants étrangers.

Procédures d'inscription administrative et pédagogique

Renseignements et téléchargements pour l'inscription administrative sur le site de l'Université : www.u-pec.fr

Secrétariat du master : M. Philippe Poitiers, poitiers@u-pec.fr (bat. I2, 1^{er} étage)
Fiche de contact pédagogique à remplir.

Nota Bene : il n'existe pas d'inscription en régime dérogatoire. L'assiduité de l'étudiant est exigée.

LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET LEURS SPECIALITES



Elodie BOUBLIL (MCF)

Domaines d'enseignement et de recherche : Phénoménologie et éthique du soin (vulnérabilité, empathie) – Philosophie de la santé ('enjeux éthiques et politiques) – Anthropologie philosophique (individuation, corps) – Philosophie contemporaine allemande et française.

Contact : elodie.boublil@u-pec.fr

[Page sur le site de l'UPEC](#)



Jean-Marie CHEVALIER (MCF)

Domaines d'enseignement et de recherche : Philosophie du langage, de la connaissance et des sciences.

Contact : jm.chevalier@u-pec.fr

[Page sur le site de l'UPEC](#)



Martin DUMONT (MCF)

Domaines d'enseignement et de recherche : Philosophie du soin, de la médecine et de la biologie – Philosophie de terrain – Philosophie française au vingtième siècle – Existentialisme.

Contact : martin.dumont1@u-pec.fr

[Page sur le site de l'UPEC](#)

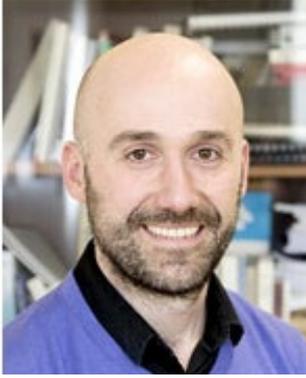


Florent GUENARD (PR)

Domaines d'enseignement et de recherche : Philosophie morale et politique – Philosophie des Lumières – Théories de la démocratie, égalitarisme, passions sociales.

Contact : florent.guenard@u-pec.fr

[Page sur le site de l'UPEC](#)



Roberto POMA (PR)

Domaines d'enseignement et de recherche : Epistémologie historique de la médecine ; histoire de l'éthique médicale ; force de l'imagination ; erreurs médicales ; médecine et sexualité ; histoire de la médecine du travail.

Contact : poma@u-pec.fr

[Page sur le site de l'UPEC](#)



Arianna SFORZINI (MCF)

Domaines d'enseignement et de recherche : Esthétique – Intersections entre la philosophie et les arts contemporains, notamment la pratique théâtrale – Philosophie française contemporaine (Michel Foucault) – Intersections entre philosophie, psychologie et psychanalyse – Études de genre et de sexualité.

Contact : arianna.sforzini@u-pec.fr

[Page sur le site de l'UPEC](#)



Anne-Laure THERME (MCF)

Domaines d'enseignement et de recherche : Philosophie antique (Présocratiques, Platon, Aristote) – Philosophie de la nature et du vivant – Matérialismes antiques – Théories de la perception – Cosmogonies et zoogonie – Technique.

Contact : anne-laure.therme@u-pec.fr

[Page sur le site de l'UPEC](#)

ORGANISATION DES ETUDES

Tableaux récapitulatifs des unités d'enseignements par semestre

M1 - Semestre 1

UE 1	ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	60 h	18 ECTS	
ECUE 1	SEMINAIRE 1 (M. Guénard)	30 h CM	- 9	Le vendredi 10h/13h (x10 semaines)
ECUE 2	SEMINAIRE 2 (M. Poma)	30 h CM	- 9	Le lundi 14h00/17h00
UE2	MÉTHODOLOGIE	18 h dont 8h TD	3 ECTS	
ECUE 1	Méthodologie de la recherche (Therme / Poma / Sforzini)		- 3	Voir sur ADE
UE 3	INITIATION A LA RECHERCHE	40 h dont 20h TD	6 ECTS	
ECUE 1	INITIATION A LA RECHERCHE (1) M. Dumont, (2) Mme Sforzini		- 6	(1) Le mardi 14h00/17h00 (x7 semaines), (2) le jeudi 12h00/14h00 (x8 semaines)
UE 4	LANGUES		6 ECTS	
ECUE 1	Traduction (directeur/-trice de recherches ou LANSAD)		- 6	

M1 - Semestre 2

UE 5	ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	60 h	12 ECTS	
ECUE 1	SÉMINAIRE 3 (collégial) : <i>enjeux éthiques et sociaux des questions environnementales</i>	30 h CM	- 6	
ECUE 2	SÉMINAIRE 4 (de département) : <i>la diversité</i>	30 h CM (6x5h)	- 6	
UE 6	MÉTHODOLOGIE	12 h dont 8 h TD	3 ECTS	
ECUE 1	Méthodologie de la recherche (Dumont / Chevalier)		- 3	
UE 7	INITIATION A LA RECHERCHE	30 h dont 20 h TD	3 ECTS	
ECUE 1	INITIATION A LA RECHERCHE (1) M. Guénard, (2) Mme Therme		- 3	
UE 8	DOSSIER		3 ECTS	
ECUE 1	Approfondissements		- 3	
UE 9	MÉMOIRE		9 ECTS	
ECUE 1	Mémoire		- 9	

M2 - Semestre 3

UE 10	ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	60 h	12 ECTS	
ECUE 1	SEMINAIRE 1 (M. Guénard)	30 h CM	- 6	Le vendredi 10h/13h (x10 semaines)
ECUE 2	SEMINAIRE 2 (M. Poma)	30 h CM	- 6	Le lundi 13h00/17h00
UE 11	MÉTHODOLOGIE	18 h dont 8h TD	6 ECTS	
ECUE 1	Méthodologie de la recherche (Therme / Poma / Sforzini)		- 6	Voir sur ADE
UE 12	INITIATION A LA RECHERCHE	40 h dont 20h TD	6 ECTS	
ECUE 1	INITIATION A LA RECHERCHE (1) M. Dumont, (2) Mme Sforzini		- 6	((1) Le mardi 13h00/17h00 (x7 semaines), (2) le jeudi 13h00/14h00 (x8 semaines)
UE 13	LANGUES		3 ECTS	
ECUE 1	Traduction (directeur/-trice de recherches ou LANSAD)		- 3	-
UE 14	VALORISATION DE LA RECHERCHE / Préprofessionnalisation		3 ECTS	
ECUE 1	Participation à un colloque / Stage / Mobilité internationale		- 3	-

M2 - Semestre 4

UE 15	ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	60 h	12 ECTS	
ECUE 1	SÉMINAIRE 3 (collégial) : <i>enjeux éthiques et sociaux des questions environnementales</i>	30 h CM	- 6	
ECUE 2	SÉMINAIRE 4 (de département) : <i>la diversité</i>	30 h CM (6x5h)	- 6	
UE 16	MÉTHODOLOGIE	12 h dont 8 h TD	3 ECTS	
ECUE 1	Méthodologie de la recherche (Dumont / Chevalier)		- 3	
UE 17	DOSSIER		3 ECTS	
ECUE 1	Approfondissements		- 3	
UE 18	MÉMOIRE		12 ECTS	
ECUE 1	Mémoire final		- 12	

Bases communes à l'ensemble de la formation

- **UE1/ UE5 ; UE10/UE15 : Séminaires internes de recherche** (9 ou 6 ECTS selon le semestre d'étude).
Les étudiants devront suivre et valider, par un écrit ou bien un oral (au choix du directeur de séminaire), **deux séminaires de recherche par semestre**. L'offre des séminaires est globale pour les deux niveaux (un même séminaire accueillant des étudiant-e-s de M1 et de M2).
Les **modalités d'évaluation** pour les séminaires obligatoires sont déterminées par l'enseignant-e qui assure le séminaire. Il peut notamment consister en la rédaction d'un essai ou mini-mémoire.
Pour l'évaluation du séminaire collégial 3/7 « Enjeux éthiques et sociaux des questions environnementales », l'étudiant-e choisit une des 5 séances de l'année et rédige une fiche de lecture analytique et critique d'un article, d'un livre ou d'un chapitre de livre extraits de la bibliographie. La fiche sera remise à l'enseignant ayant proposé l'ouvrage en question et sera évaluée par celui-ci.

- **UE3/ UE7 ; UE12 : Initiation à la recherche** (3 ou 6 ECTS selon le semestre d'étude) :
Ces cours et TD sont destinés à apporter des compléments de formation essentiels d'un point de vue disciplinaire. Ils sont obligatoires en M1 (premier et second semestres) et au premier semestre en M2.
Au second semestre, il est possible aux étudiant-e-s de M2 de choisir de suivre ces cours et de les valider dans le cadre de l'UE17 « Dossier » (voir § suivant).
Évaluation : Quand l'UE d'initiation à la recherche comprend plusieurs cours distincts (et seulement dans ce cas), l'étudiant-e est évalué-e dans chacun de ces cours selon des modalités déterminées par l'enseignant-e qui l'assure. La note finale correspond à la moyenne des notes obtenues dans le cadre de cette UE. Si l'UE est assurée par un seul enseignant, la note finale donnée par celui-ci constitue 100% de la note.

- **UE8 ; UE17 : Constitution d'un Dossier de l'étudiant ; UE14 : Valorisation de la recherche** (3 ECTS).
Les M1 ne doivent rendre de dossier (UE 8) qu'au 2nd semestre ; les M2 doivent rendre un dossier (UE 14) au 1^{er} semestre et un autre au 2nd semestre (UE17). A noter qu'il leur est possible, au 2nd semestre, de valider l'UE17 en suivant un cours d'initiation à la recherche.
Le dossier est l'occasion pour l'étudiant-e d'approfondir son thème propre de recherches, d'un point de vue ou bien :
 - (1) **Pratique** (*Préprofessionnalisation*) : dans le cas où l'étudiant-e a effectué un stage ou une activité professionnelle dans l'année, le dossier peut consister en un rapport d'une trentaine de pages présentant et analysant cette expérience.
 - (2) **Théorique** (*Approfondissements / Valorisation de la recherche*) : il est alors demandé de rédiger le **compte rendu analytique et critique** (d'une dizaine de pages) **d'un colloque, d'une journée d'études, ou d'un séminaire autre que les séminaires internes** auquel il ou elle aura participé dans le semestre.**IMPORTANT** :
Il est cette année obligatoire pour les étudiant-e-s de suivre au moins l'un des séminaires, journées d'études ou colloques proposés par les enseignants

de l'UPEC, et dont le programme vous sera communiqué. Outre le **séminaire CRETE** (voir <https://www.u-pec.fr/fr/recherche/colloques-et-conferences/seminaire-de-philosophie-du-crete>), il est ainsi par exemple possible de participer au **séminaire de la Chaire de Philosophie de l'Hôtel Dieu** organisé par M. Martin Dumont (voir <https://www.aphp.fr/connaitre-lap-hp/recherche-innovation/nos-chaire-de-recherche/philosophie-lhopital-la-chaire> et, en fin de brochure, la rubrique « Partenariats » p. 29).

Les conditions de validation du dossier sont déterminées par l'enseignant référent, qui est – sauf exception – la directrice ou le directeur du mémoire.

- **UE2/ UE6 ; UE11/UE16 : Méthodologie** (3 ou 6 ECTS selon le semestre d'étude) :
Chaque étudiant-e suit obligatoirement les cours et TD de méthodologie proposés durant lesquels, outre une formation aux méthodes de recherche et de rédaction académiques, il présente l'état de ses travaux. **La note du second semestre correspondra à l'appréciation par le jury, lors de la soutenance du mémoire, de la capacité de l'étudiant-e à intégrer les recommandations méthodologiques enseignées** (construction du propos, identification des hypothèses de travail, méthode déployée pour la mise à l'épreuve de ces hypothèses, utilisation des sources, système de références, etc.).
- **UE4 ; UE13 : Textes philosophiques en langue étrangère** (6 ou 3 ECTS) :
Cette UE vise l'acquisition de compétences en compréhension, rédaction ou traduction d'un texte en langue étrangère.
Il peut consister ou bien
 - (1) En la **traduction écrite d'un article ou chapitre d'ouvrage en langue étrangère** en relation avec le sujet de recherches de l'étudiant-e, qui donne lieu ensuite à un **oral**. Ce travail est déterminé en accord avec la directrice ou le directeur du mémoire, qui l'évalue.
 - (2) Il est également possible de suivre un enseignement de langue étrangère dans le département de langue concerné : voir les **cours de LANSAD** (enseignement de Langue pour Spécialistes d'Autres Disciplines) au secrétariat LANSAD et consulter le livret LANSAD en ligne >www.lettres-sh.u-pec.fr> Formation initiale > LANSAD. Un enseignement de grec ancien niveau 2 est proposé.
Contact pour les enseignements LANSAD :
Secrétariat : Campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr
- **UE9 ; UE18 : Mémoires** (9 ou 12 ECTS) :
Pour établir leur sujet de recherche, les étudiant-e-s sont invité-e-s à prendre contact **dès le début de l'année** avec une directrice ou un directeur de mémoire susceptible de les guider dans leur travail, en tenant compte des spécialités de recherche mises en avant par l'équipe pédagogique du master (voir ces spécialités dans la présente brochure).
En cas d'incertitude, l'étudiant-e doit, dès la rentrée, prendre rendez-vous avec le ou la responsable du programme afin de solliciter son avis. Les mémoires de M1 et M2 doivent impérativement être soutenus en juin (session 1), soit éventuellement dans le cas des M2, au plus tard (session 2) avant le 19 septembre.

L'étudiant-e doit régulièrement envoyer l'état d'avancement de son travail et des pages rédigées à son directeur ou sa directrice de mémoire afin de pouvoir procéder au fur et à mesure à d'éventuelles rectifications, et non pas attendre la date limite de remise du mémoire – sans quoi la soutenance risque d'être compromise (en particulier s'agissant de la session 1).

- Le *mémoire de M1* peut consister en un travail de recherche autonome, ou constituer un préliminaire en vue de la rédaction du mémoire de M2. Dans cette éventualité, le mémoire de M1 peut comprendre deux éléments distincts : le développement d'une problématique (environ 10 pages) et un état de l'art sur le sujet à traiter (environ 20 pages). Cet état de l'art peut correspondre à une synthèse critique de plusieurs publications importantes au regard du sujet choisi ou à une discussion critique d'un argument présent dans la littérature de référence. Ce mémoire de M1 est comptabilisé 9 ECTS et donne lieu à soutenance et évaluation.
- Le *Mémoire de M2* correspond soit au développement de la problématique présentée dans le mémoire du M1 (ce qui n'exclut aucunement la possibilité d'apporter à cette dernière des inflexions et des évolutions en fonction des acquis de la recherche), soit en une recherche différente. Ce mémoire est comptabilisé 12 ECTS et donne lieu à soutenance et évaluation.

Nota bene : Concevoir le mémoire de M2 dans le prolongement du mémoire de M1 est une possibilité offerte aux étudiants. Un étudiant qui intègre le Master au niveau M1 peut cependant d'emblée opter pour la rédaction d'un mémoire autonome et complet de 30 pages environ. De même, un étudiant qui aurait engagé son travail dans une perspective ayant vocation à s'étaler sur deux ans peut, en concertation, avec son ou sa directrice de recherche, opter en M2 pour un sujet nouveau à traiter. Ces étudiants sont alors dans la même situation qu'un étudiant intégrant le programme au niveau du M2, auquel il est demandé de rédiger un mémoire de 80 à 100 pages.

- Les étudiants sont invités à prendre une part active à la vie de la recherche telle qu'elle s'organise notamment au sein du département et du laboratoire « Lettres, Idées, Savoirs ». Cela peut se faire par une participation à l'organisation et à la mise en œuvre de colloques, journées d'études, séminaire doctoral, ainsi que par une implication dans la préparation éditoriale de documents consacrés à la recherche et à sa valorisation.

PRINCIPES GENERAUX CONCERNANT LES RESULTATS

Dans le cadre européen, pour le développement de la coopération universitaire et de la mobilité, tous les enseignements sont validés sous forme d'ECTS :

- > Un semestre de master = 30 ECTS
- > Une année de master = 60 ECTS
- > Le master complet = 120 ECTS

Capitalisation des résultats

Tout ECUE ou UE pour lequel l'étudiant-e a obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne est acquis (capitalisé) sans limitation de durée. En cas d'interruption puis de reprise d'études, les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation de connaissances.

Compensation des résultats

Les résultats sont comptabilisés à quatre niveaux :

- L'ECUE (Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement)
- L'UE (Unité d'Enseignement)
- Le semestre
- L'année

À chaque semestre, les notes sont additionnées selon des coefficients déterminés et la moyenne est calculée. Il y a donc « compensation » entre les notes d'un même ECUE, entre les ECUE d'une même UE, entre les UE d'un même semestre et, enfin, entre les deux semestres.

L'étudiant-e n'est pas autorisé-e, dans le but d'augmenter sa note, à se représenter à des UE ou ECUE validés.

Mentions de diplôme

Les mentions sont attribuées sur la base de la moyenne sur 20 des deux derniers semestres du diplôme concerné, soit les deux semestres de M1 pour la maîtrise et les deux semestres de M2 pour le Master.

- A partir de 12 : mention Assez bien
- A partir de 14 : mention Bien
- A partir de 16 : mention Très bien
- A partir de 18 : mention Excellent

Modalités de réinscription en master

La réinscription en 1^{ère} ou en 2^{ème} année de master est exceptionnelle et soumise à l'appréciation et la décision de l'équipe pédagogique. Il n'est possible que redoubler qu'une seule année sur la totalité du master.

PROGRAMME DES SEMESTRES 1 ET 3

Le programme se constitue de différents éléments : séminaires, cours d'initiation à la recherche, cours de méthodologie, dossier et mémoire, répartis de manière équilibrée sur l'ensemble de la scolarité (Pour le détail, se reporter au tableau récapitulatif par semestre).

Par défaut, les séminaires sont ceux proposés par le département de philosophie (2 par semestre). Après concertation avec le directeur de recherche, il est possible, sous certaines conditions, de suivre et valider un séminaire externe.

Attention :

Concernant le calendrier des séminaires, les étudiant-e-s sont invité-e-s à se renseigner auprès du secrétariat. Un séminaire crédité au premier semestre peut se prolonger au second, et il arrive qu'un séminaire du second semestre commence au cours du premier (c'est le cas du séminaire collégial).

Séminaires internes

UE 1 ECUE 1- SEMINAIRE 1 (MASTER 1) & UE 10 ECUE 1- SEMINAIRE 5 (MASTER 2)

PHILOSOPHIE POLITIQUE ET MORALE

M. Florent GUENARD

DEMOCRATIE ET CONFLIT CIVIL

Ce séminaire poursuivra la réflexion engagée en 2022 et en 2023 sur la stabilité de la démocratie. Après avoir envisagé l'interruption d'un régime démocratique par des moyens violents et brutaux (le coup d'État) et par le triomphe des valeurs sociales hiérarchiques (la brutalisation des sociétés), on s'intéressera cette année aux divisions sociales et à la manière dont le régime démocratique les prend en compte. Nous nous demanderons si la séparation entre riches et pauvres est une condition d'impossibilité de la démocratie (hypothèse hobbesienne) ou si elle fait de ce régime le seul qui peut assurer l'unité sociale (ce que défend Machiavel). Cette opposition entre ces deux hypothèses structurera l'ensemble de notre réflexion.

Bibliographie (indicative) :

Aristote, *Les Politiques*, trad. P. Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 2015.

Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, trad. A. Fontana et X. Tabet, Paris, Gallimard, 2004.

Hobbes, *Léviathan* (1671), trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, 1971.

Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1754), présentation et notes de B. Bachofen et B. Bernardi, Paris, GF-Flammarion, 2008 ; *Du Contrat social* (1760), présentation B. Bernardi, Paris, GF-Flammarion, 2011.

Hamilton A., Jay J., Madison J., *Le Fédéraliste*, trad. A. Amiel, Paris, Classiques Garnier, 2012.

Clastres P., *La Société contre l'État*, Paris, Minuit, 1974.

Loroux N., *La Cité divisée*, Paris, Payot, 2005.

UE 5 ECUE 2- SEMINAIRE 2 (MASTER 1) & UE 14 ECUE 2- SEMINAIRE 6 (MASTER 2)

HUMANITES MEDICALES

M. Roberto POMA

LES POUVOIRS DE LA MEDECINE

Depuis ses origines hippocratiques dans la Grèce ancienne, la médecine rationnelle n'a cessé de concentrer les formes de pouvoir les plus variées dans des communautés essentiellement masculines de soignants : pouvoir de nommer et de classer les parties du corps ou les maladies, pouvoir d'expliquer les causes d'un symptôme, pouvoir de prédire l'évolution de l'état de santé, pouvoir de prévenir et, bien entendu, pouvoir de guérir. Au fil des siècles, au sein de la même Tradition, la médecine a acquis le pouvoir de consoler et de soulager, de réparer et d'embellir, puis le pouvoir d'enfermer ou de libérer, le pouvoir de tuer et de réanimer, le pouvoir d'autoriser ou d'interdire, de féconder ou de stériliser, de donner de l'espoir ou de l'anéantir,... La concentration de tous ces pouvoirs en une seule institution a changé en profondeur la nature de la relation médecin-patient ainsi que l'idée même de qualité du soin.

Dans ce séminaire, après avoir défini les multiples significations du concept de pouvoir en médecine, nous allons nous intéresser à la production historique de ces pouvoirs et aux manières dont ils agissent dans la pratique quotidienne de médecine. Nous allons également étudier les pouvoirs émergents, produits par les nouvelles (bio)technologies, qui soulèvent des questionnements éthiques.

Bibliographie sélective :

BATESON Gregory, *Vers une écologie de l'esprit* (1972), Paris, Seuil, 2008.

BLECH Jörg, *Les inventeurs de maladies* (2003), Arles, Actes Sud, 2005.

CANGUILHEM Georges, *Le normal et le pathologique* (1943-1966), Paris, PUF, 2015.

CANGUILHEM Georges, *Écrits sur la médecine*, Paris, Seuil, 2000.

CHARON Rita, *Médecine narrative. Rendre hommage aux histoires des patients*, Sipayat, 2015.

CHARON Rita (dir.), *Principes et méthodes de la médecine narrative*, Sipayat, 2020.

DUBAS Frédéric, *La Médecine et la question du sujet*, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

FOUCAULT Michel, *Naissance de la clinique* (1963), Paris, PUF, 2015.

FOUCAULT Michel, *Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984.

FOUCAULT Michel, *Le pouvoir psychiatrique*, Paris, Seuil, 2003.

GRMEK Mirko (éd.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 4 vols, Paris, Seuil, 1995-2000.

ILLICH Ivan, *Némésis médicale. L'expropriation de la santé* (1975), Paris, Seuil, 1981.

KURIYAMA Shigehisa, *The Expressiveness of the Body and the Divergence of Greek and Chinese Medicine*, New York, Zone Books, 2002.

THOMAS Jean-Paul, *La médecine, nouvelle religion*, Paris, François Bourin, 2013.

Séminaires extérieurs

Après accord du directeur de recherche et du responsable du séminaire concerné, l'étudiant peut suivre et valider un séminaire :

- À l'Université Paris-Est Créteil, et notamment ceux proposés par le Département de Lettres et l'EUR-FRAPP, dont les enseignants-chercheurs sont rattachés au même laboratoire de recherche que ceux du département de Philosophie (LIS, EA 4395).
 - À l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, en philosophie, puisque le Master de Philosophie est commun aux deux universités.
 - Dans les Universités avec lesquelles il existe des accords ou des partenariats (voir en fin de livret et avec les enseignants).
-

UE2 ECUE 1 (Master 1) & UE 11 ECUE 1 (Master 2)

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Méthodologie de l'écriture et de l'argumentation

- Règles générales, déontologie de la recherche
 - Conception, construction et présentation du mémoire
 - Usage de l'ordinateur et d'internet
 - De l'écriture et de l'argumentation
 - De l'exposition orale
 - Des problématiques : définition des problématiques et mise en place du support bibliographique
-

UE 3 ECUE 1 (Master 1) & UE 12 ECUE 1 (Master 2)

INITIATION A LA RECHERCHE

Obligatoires pour les étudiants de M1 (semestres 3 et 4) et de M2 (semestre 5), ces cours sont destinés à apporter des compléments de formation essentiels d'un point de vue disciplinaire. [NB : Au 2nd semestre, ils ne sont obligatoires qu'en M1, mais restent

également ouverts aux étudiants de M2, qui peuvent le valider dans le cadre de l'UE 17 « Dossier »).

Enseignants

(1) M. Martin Dumont (20h : 10h CM + 10h TD)

(2) Mme Arianna Sforzini (20h : 10h CM + 10h TD)

(1) DIALECTIQUES DU SOIN (II)

M. Martin DUMONT

Le soin est soumis à de nombreuses tensions qui le traversent et qui semblent en rendre le concept fragile ou inconsistant : il suppose à la fois dévouement et compétence ; il s'adresse au corps et à la subjectivité en même temps ; il est une relation de dépendance, mais qui vise une libération ; il se rend plus fiable en instaurant des procédures standardisées mais suppose un ajustement à chaque personne ; il est une relation individuelle mais se réalise dans des institutions qui font jouer des mécaniques de pouvoir. Est-il réellement une relation personnelle ou suppose-t-il de l'impersonnel ? Y a-t-il une naturalité des capacités à soigner ou sont-elles construites ? Ce sont là autant de dialectiques qu'on se proposera d'explorer. La tentation est grande de choisir entre ces pôles, mais il s'agira au contraire de chercher à les articuler pour garder à l'objet toute sa complexité et sa richesse. On cherchera par là à le comparer également aux concepts voisins que peuvent être le souci, la bienveillance, la considération.

Bibliographie indicative :

Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, Puf, 1966.

Gilles Deleuze, *Critique et clinique*, Paris, Minuit, 1993.

—————, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit, 1991.

Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, Paris, Puf, 1963.

—————, *Histoire de la sexualité III. Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984.

Agnès Gayraud, *Dialectique de la pop*, Paris, La Découverte, 2018.

Carol Gilligan, *Une voix différente. Pour une philosophie du care*, Paris, Flammarion, 1986.

—————, *Qu'est-ce que le patriarcat ?* (avec Naomi Snyder), Paris, Climats, 2019.

Emmanuel Kant, *Critique de la raison pure*, Dialectique transcendantale, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1980.

Corine Pelluchon, *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité : les hommes, les animaux, la nature*, Paris, Cerf, 2011.

Jean-Philippe Pierron, *Vulnérabilité. Pour une philosophie du soin*, Paris, Puf, 2010.

Simone Weil, « L'amour de Dieu et le malheur », *Attente de Dieu*, Paris, La Colombe, 1950.

Donald Winnicott, *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard, 1975.

Frédéric Worms, *Le moment du soin*, Paris, Puf, 2010.

—————, *Soin et politique*, Paris, Puf, 2014.

(2) LE DROIT DE PUNIR. ART ET PHILOSOPHIE DE LA VIOLENCE « JUSTE »

Mme Arianna SFORZINI

Le droit de punir est un véritable défi pour la raison. L'histoire des raisons de punir, c'est l'histoire des raisons que l'homme a construites pour justifier le mal fait à l'autre homme. Ces justifications peuvent s'articuler autour de quatre grands axes : un discours sacré ou moral (rétablir l'ordre transgressé à travers une sorte d'« expiation » individuelle ou collective) ; un discours économique-politique qui fonde une véritable « hygiène » sociale (« Il faut défendre la société ») ; un discours psychopédagogique (punir, c'est rééduquer le criminel) ; un discours éthique (la punition doit viser à reconstruire une série de relations que le crime a interrompues). La peine de mort en particulier occupe une place à part dans cette recherche d'une rationalité de la punition. Avec quels concepts et quels instruments la philosophie a-t-elle questionné les enjeux politiques et juridiques, ainsi que les présupposés éthiques, religieux et métaphysiques aux racines du droit paradoxal de donner la mort « par arrêt de justice » ? Pour analyser ces foyers de problématisation, nous proposerons la lecture de passages choisis d'auteurs classiques de la philosophie politique et du droit (Platon, Hobbes, Kant, Foucault, Derrida), en les mettant en relation avec des réflexions de juristes (Beccaria, Badinter) et des œuvres artistiques (Hugo, Camus, Capote, Warhol, etc.), pour repenser d'une manière critique l'expérience extrême de la « violence juste ».

Bibliographie / filmographie / œuvres

- Badinter R., *L'abolition*, Paris, Le Livre de Poche, 2002.
Baldwin J., *La chambre de Giovanni*, Paris, Le Livre de Poche, 2024.
Beccaria C., *Traité des délits et des peines*, Paris, Flammarion, 2023.
Camus A. & Koestler A., *Réflexions sur la peine capitale*, Paris, Gallimard, 2002.
Capote T., *De sang-froid*, Paris, Gallimard, 1972.
Darabont F., *La Ligne verte*, 1999.
Fassin D., *Punir : Une passion contemporaine*, Paris, Seuil, 2020.
Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975
Hugo V., *Le dernier jour d'un condamné*, Paris, GF Flammarion, 2010.
Kant I., *Doctrine du droit*, Paris, Vrin, 1971, II, 1, E, p. 213-220.
Warhol A., *Electric Chair* (1964-1965).

PROGRAMME DES SEMESTRES 2 ET 4

Le programme se constitue de différents éléments : séminaires, cours d'initiation à la recherche, cours de méthodologie, dossier et mémoire, répartis de manière équilibrée sur l'ensemble de la scolarité (Pour le détail, se reporter au tableau récapitulatif par semestre).

Par défaut, les étudiants doivent choisir leurs séminaires de recherche (2 par semestre) parmi les séminaires internes au Département de Philosophie. Après concertation avec le directeur de recherche, il est possible, sous certaines conditions, de suivre et valider un séminaire externe.

Séminaires internes

UE 5 ECUE 1- SEMINAIRE 3 (MASTER 1) & UE 15 ECUE 1 - SEMINAIRE 7 (MASTER 2) **ENJEUX ETHIQUES, SOCIAUX ET EPISTEMOLOGIQUES DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Séminaire collégial.

30h CM, réparties en 6 séances de 5h.

Outre les étudiants de philosophie de l'UPEC, ce séminaire accueille également, lors des deux premières séances, les étudiants en formation continue du Master « Management des organisations soignantes » (MOS) et du master « Management des établissements de santé » (MES) de l'École supérieure de Montsouris (ESM).

Évaluation : Pour l'évaluation du séminaire collégial, l'étudiant-e rédige une fiche de lecture analytique et critique, au choix, sur un article, un livre ou un chapitre de livre proposés par les enseignants-chercheurs du séminaire (voir ci-dessous les bibliographies indicatives). La fiche sera remise à l'enseignant.e ayant proposé l'ouvrage ou l'article en question et sera évaluée par ses soins. Le travail doit être remis à l'enseignant.e au plus tard deux semaines après la dernière séance du séminaire.

Calendrier prévisionnel :

ATTENTION, le séminaire donnera lieu à évaluation au 2nd semestre mais les trois premières séances se tiendront au 1^{er}.

Les séances auront lieu le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 17h :

- **Mercredi 20 novembre 2024** : Séance 1 - Mme Elodie Boublil
- **Mercredi 18 décembre 2024** : Séance 2 - M. Roberto Poma
- **Date à confirmer (décembre 2024)** : Séance 3 – Mme Arianna Sforzini

Les trois autres séances (M. Jean-Marie Chevalier, M. Martin Dumont et M. Florent Guénard) se tiendront en 2025, selon un calendrier qui sera communiqué ultérieurement.

Thématiques abordées dans le cadre du séminaire

➔ **LA VALEUR DES VIES : APPROCHES CROISEES DE LA VULNERABILITE EN SANTE : QUELLE ETHIQUE DE LA VULNERABILITE ? (Mme Elodie BOUBLIL) (20 novembre 2024)**

L'éthique médicale, du serment d'Hippocrate au Code de déontologie, insiste sur l'universalité du soin qui requiert de soigner toute personne sans distinction. De même, le Code de la Santé publique met en avant l'impératif d'égalité universelle dans l'accès aux soins. Pourtant, depuis plusieurs décennies, la recherche en épidémiologie mais aussi en sciences humaines et sociales s'est intéressée de plus en plus à la question des inégalités dans le domaine de la santé. L'objectivation des inégalités en matière d'accès aux soins

sur le territoire, notamment, a permis de montrer que la santé des individus et des populations n'était pas uniquement le fait de leur constitution ou de leur comportement, mais qu'elle était aussi corrélée fortement à la structure du système de soins ainsi qu'à un ensemble de représentations sociales et de valeurs qui conditionnent la prise en charge des patients. De plus, la pandémie de Covid-19 a permis l'émergence de débats sur la responsabilité individuelle et collective face à la santé, ou sur ce qui fait la valeur de la vie, selon qu'on comprenne ce terme en un sens biologique ou biographique.

Les approches philosophiques contemporaines de la vulnérabilité ont montré, à travers l'étude des inégalités sociales de santé, que la valeur conférée aux vies des individus semblait varier en fonction de critères sociaux, économiques et politiques qu'il importait de mettre au jour. Ce séminaire proposera ainsi une analyse philosophique de la thèse de la « valeur des vies » (Butler, Fassin), afin d'en évaluer la pertinence critique et opératoire pour comprendre les inégalités sociales de santé et les phénomènes de discrimination, et proposer des pistes de résolution. Au croisement des approches anthropologiques, sociologiques et philosophiques, se dessine en effet une éthique de la vulnérabilité visant à refonder le contrat social autour des valeurs du soin et d'un sens de l'universalité, capable de prendre la mesure des expériences différenciées et situées des individus.

Bibliographie indicative

Butler Judith, *Vie précaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.

Butler Judith, *Dans quel monde vivons-nous ? Phénoménologie de la pandémie*, Paris, Flammarion, 2023.

Butler Judith & Worms Frédéric, *Le vivable et l'invivable*, Paris, PUF, 2021.

Esposito Roberto, *Immunitas, Protection et négation de la vie*, Paris, Seuil, 2021.

Fassin Didier, *La vie*, Paris, Seuil, 2018.

Marin Isabelle et Piazza Sara, *Euthanasie : un progrès social ?* Paris, Éditions Feedback, 2023.

Marin Claire et Worms Frédéric (dir.), *A quel soin se fier ? Conversations avec Winnicott*, Paris, PUF, 2015.

Ricœur P., *Le Juste 1*, Paris, Éditions Esprit, 1995.

Ricœur P., *Le Juste 2*, Paris, Éditions Esprit, 2001.

Weil-Dubuc Paul-Loup, *L'injustice des inégalités sociales de santé*, Paris, Hygée Éditions, 2023.

« Les inégalités sociales de santé, vingt ans d'évolution », *Revue ADSP*, 2021/1, n°113.

➔ LA FATIGUE AUJOURD'HUI (M Roberto POMA) (18 décembre 2024)

Qu'est-ce que la fatigue ? Quelles en sont les causes ? De quoi est-elle le signe ? Quels outils d'analyse de ce fléau social la philosophie peut-elle apporter ? Quelles solutions envisage-t-elle ? Qu'est-ce que l'histoire de la fatigue a à nous dire du monde contemporain ? Y a-t-il un genre de la fatigue ou des fatigues de genre ? Dans la continuité du séminaire de 2022-2023, nous allons essayer de répondre à ces questions, en nous appuyant sur des ouvrages abordant ces questions sous des angles différents.

Bibliographie indicative

CHABOT Pascal, *Global burn-out*, Paris, PUF, 2013.
CRAWFORD Matthiew, *Éloge du carburateur*, Paris, E. de la Découverte, 2010.
EHERENBERG Alain, *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 1998.
LOCHMANN Arthur, *La Vie solide. La charpente comme éthique du faire*, Paris, Payot, 2021.
VEIL Claude, *Vulnérabilités au travail. Naissance et actualité de la psychopathologie du travail*, Toulouse, Erès, 2014.
VIGARELLO Georges, *Histoire de la fatigue*, Paris, Seuil, 2020.

➔ **ECO-PSYCHOLOGIE, ECOSOPHIE, CRITIQUE ENVIRONNEMENTALE. NOUVEAUX PARADIGMES ANTI-DUALISTES EN PHILOSOPHIE ET EN PSYCHOLOGIE (Mme Arianna SFORZINI)**

Depuis quelques décennies, de nouveaux paradigmes en psychiatrie et en psychologie affirment l'exigence d'une prise en compte globale des dimensions d'existence subjective dans la maladie mentale : non seulement l'esprit mais le corps tout entier (l'immunopsychiatrie) ; non seulement l'individu atomisé mais l'homme comme partie d'un environnement complexe (la psychologie environnementale), jusqu'à concevoir le sujet humain lui-même comme un environnement à part entière, à repenser dans son lien fondamental avec la nature (l'éco-psychologie). Or l'émergence de nouvelles compréhensions de la maladie et de la santé mentale est loin d'être anodine et demande une réflexion inédite et radicale sur le plan non seulement médical mais aussi philosophique, critique et épistémologique. En redéfinissant les traits fondamentaux de la pathologie mentale et de son corps, c'est la conception même du sujet humain, de sa rationalité et de sa conscience ainsi que de l'expérience de la maladie, qui se trouve être questionnée et repensée. Qu'est-ce que la crise écologique, relue au prisme de la souffrance psychique qui en découle, peut faire à la réflexion philosophique sur les formes de subjectivité contemporaines ?

Bibliographie indicative

Bateson G., *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil, t. I : 1977 ; t. II : 1980.
Bauer M. E., Teixeira A. L., *Immunopsychiatry, A Clinician's Introduction to the Immune Basis of Mental Disorders*, New York, Oxford University Press, 2019.
Fisher A., *Radical Ecopsychology, Psychology in the Service of Life*, NY, State University of New York Press, 2013.
Guattari F., *Les trois écologies*, Paris, Galilée, 1999.
--- *Qu'est-ce que l'écosophie ?*, Paris, Éditions Lignes, 2013.
Lejeune G., *Les philosophies de l'écologie*, Paris, Ellipses, 2023.

➔ **CONCEPTS ET ENJEUX DE SANTE MENTALE (II) (M. Martin DUMONT)**

La santé mentale est au cœur de nos préoccupations aujourd'hui, dans une population qui semble particulièrement malmenée par les événements récents. Le soin en matière de santé mentale est lui-même déboussolé, malmené par les institutions et désorienté quant à ses méthodes. Une affection comme le « Covid long » se trouve tiraillée entre maladie somatique et troubles fonctionnels de nature psychosomatique. Ces

perplexités méthodologiques ne datent pas d'hier ; la psychiatrie se retrouve à nouveau au cœur de débats épistémologiques, éthiques, politiques. Nous nous efforcerons de décrire certains des enjeux de la santé mentale actuels, en les reliant à leur description conceptuelle et aux problèmes philosophiques auxquels ils renvoient : articulation corps – esprit, individu et société, norme et fonctionnement individuel, définition de la santé...

Bibliographie

- Hannah Arendt, *La vie de l'esprit*, Paris, Puf, 1981.
Aristote, *De l'âme*, Paris, Vrin, 2003.
Astrid Chevance, *En finir avec les idées fausses sur la psychiatrie et la santé mentale*, Paris, L'atelier, 2022.
Boris Cyrulnik, *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 1999.
René Descartes, *Les passions de l'âme*, in *Œuvres philosophiques T.III* (éd. Alquié), Paris, Classiques Garnier, 1989.
Gilles Deleuze et Felix Guattari, *L'anti-Œdipe*, Paris, Minuit, 1972.
Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1961.
Sigmund Freud, *Cinq psychanalyses*, Paris, Payot, 2010.
Claire Le Men, *Nouvelles du dernier étage*, Paris, Seuil, 2021.
Georges Politzer, *Critique des fondements de la psychologie*, Paris, Puf, 1968.
Paul Ricœur, *De l'interprétation. Essai sur Freud*, Paris, Seuil, 1977.
Donald Winnicott, *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1975.

UE 5 ECUE 2- SEMINAIRE 4 (MASTER 1) & UE 15 ECUE 2- SEMINAIRE 8 (MASTER 2)

LA DIVERSITE

Séminaire de département.

Le programme et le calendrier détaillés seront communiqués ultérieurement.

SEXES INDECIS, IMPOSSIBLES DIVERSITES. UNE HISTOIRE DES « HERMAPHRODITES » (Mme Arianna SFORZINI)

La différence sexuelle est-elle une évidence biologique indéniable de l'existence humaine ou alors une manière de bi-catégoriser les individus selon leur appartenance à un sexe naturel (et un seul), en gommant la pluralité et la diversité des expériences singulières du corps sexuel ? A partir d'un manuscrit inédit de Michel Foucault, nous tracerons une brève histoire des sujets dits « hermaphrodites » dans la culture occidentale : entre identités indécisées et natures mixtes, l'hermaphrodite a relevé tour à tour de la figure du monstre, du dégénéré, du pervers, des origines de la tératologie à la psychopathie sexuelle du 19^e siècle.

Bibliographie indicative

Herculine Barbin, dite Alexina B., présenté par Michel Foucault, postface Eric Fassin, Paris, Gallimard, 2014.
Eugenides J., *Middlesex*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2003.
Dorlin E., *Sexe, Genre et Sexualités*, Paris, PUF, 2008.
Freud S., *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1968.
Laquer T., *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.

UE 6 ECUE 1 (Master 1) & UE 16 ECUE 1 (Master 2)

METHODOLOGIE EN MASTER

- Rédaction avancée : mise en cohérence des volumes rédigés, rectification des erreurs ou maladresses, stratégie de la présentation en fonction de la visée ultérieure (thèse ou insertion professionnelle)
- Exposé des premiers résultats

UE 7 ECUE 1 (Master 1)

INITIATION A LA RECHERCHE

Obligatoires pour les étudiants de M1, ces cours sont destinés à apporter des compléments de formation essentiels d'un point de vue disciplinaire. Ils sont également proposés aux étudiant-e-s de M2 (qui peuvent le valider dans le cadre de l'UE 17 « Dossier »).

Enseignants

(1) Florent Guénard (15h : 5h CM et 10h TD)

(2) Jean-Marie Chevalier (15h : 5h CM et 10h TD)

(1) COMMENT PEUT-ON DESIRER L'EGALITE ?

M. Florent GUÉNARD

On se demandera dans ce cours comment le désir d'égalité peut être concevable, alors même que le désir semble être tourné vers l'accroissement ou l'augmentation. On

confrontera les motivations qui peuvent pousser à vouloir une égalisation matérielle à celles qui inclinent à mettre fin aux discriminations ou à celles qui incitent à vouloir des libertés égales pour tous. On envisagera le paradoxe à vouloir l'égalité non pour elle-même, mais parce qu'elle peut servir l'image qu'on a de soi-même.

Bibliographie (indicative) :

- Rousseau, *Du Contrat social*, édition de B. Bernardi, Paris, GF-Flammarion, 2011.
Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, 1979, t. I, livre III.
Tocqueville A. de, *De la Démocratie en Amérique*, t. II, I-3, III-1, IV, Paris, GF-Flammarion, 1981.
Burke, *Réflexions sur la Révolution de France*, trad. P. Andler, Paris, Hachette, 1989.
Nietzsche, *Par-delà bien et mal*, 36, trad. P. Wotling, Paris, Flammarion, « GF », 2000.
Cohen Gerald Allan, *Si tu es pour l'égalité, pourquoi es-tu si riche ?*, trad. F. Tarrit, Paris, Hermann, 2010.
Frankfurt, *On Inequality*, Princeton, Princeton UP, 2015.
De Waal Franz, *Primates et philosophes*, trad. S. Gurcel, Paris, Le Pommier, 2017.

(2) PROGRAMME A CONFIRMER

M. Jean-Marie Chevalier

Séminaires externes

Après accord du directeur de recherche et du responsable du master, l'étudiant-e peut suivre et valider un séminaire :

- à l'Université Paris-Est Créteil, et notamment ceux proposés par le Département de Lettres et l'équipe pluridisciplinaire FRAPP, dont les enseignants-chercheurs sont rattachés au même laboratoire de recherche que ceux du département de Philosophie (LIS, EA 4395).
- à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, en philosophie.
- dans les Universités avec lesquelles il existe des accords ou des partenariats (voir en fin de livret et avec les enseignants).

RECHERCHE EN PHILOSOPHIE

A L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL

L'enseignement dispensé dans les deux parcours du programme de master est nourri par la recherche des enseignants. Les étudiant-e-s s'initient à la recherche dans le cadre de ces enseignements ainsi qu'en préparant et en soutenant un mémoire dont le sujet aura été validé par une directrice ou un directeur de recherche. A cette fin, l'étudiant-e est invité-e à prendre contact dans le courant du mois de septembre avec un des enseignants du département, en tenant compte de ses spécialités de recherche.

En Master 1, le mémoire compte 30 à 50 pages et il est comptabilisé 9 ECTS ; en Master 2, le mémoire compte 80 à 100 pages et représente 12 ECTS. Il doit impérativement être soutenu en juin (session 1) ; exceptionnellement, il peut être soutenu en session 2 (pour les M2), au plus tard avant le 30 septembre.

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à prendre une part active à la vie de la recherche telle qu'elle s'organise notamment au sein du département et du laboratoire « Lettres, Idées, Savoirs ». Cela peut se faire par une participation à l'organisation et à la mise en œuvre de colloques, journées d'études, séminaire doctoral, ainsi que par une implication dans la préparation éditoriale de documents consacrés à la recherche et à sa valorisation.

Des ateliers de méthodologie sont proposés afin que les étudiants puissent appréhender les exigences et les méthodes de la recherche en philosophie, et discuter des différentes étapes de leurs travaux.

Les étudiants ont aussi la possibilité de valider les UE 8 (en Master 1) et UE 14/UE17 (en Master 2) en effectuant un travail se rapportant à certains programmes de recherche proposés par le département et l'Equipe d'accueil « Lettres, Idées, Savoirs » et ses partenaires (voir page suivante).

Ainsi les « **JOURNEES SCIENTIFIQUES DE L'ENVIRONNEMENT** », organisées conjointement par l'Observatoire des Sciences de l'Univers de l'UPEC (OSU-EFLUVE) et le Conseil départemental du Val-de-Marne : elles font partie de la formation du Master Sciences et Génie de l'Environnement (SGE), formation cohabilitée par l'Université Paris-Est Créteil, l'Ecole des Ponts ParisTech, l'Université Paris Diderot, du Master Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (STA2E) de l'UPEC et du Master de philosophie « Ethique, normes et savoirs » de l'Université Paris-Est Créteil. <http://osu-efluence.u-pec.fr/animations-scientifiques/jse/journees-scientifiques-de-l-environnement-634098.kjsp>.

Des séminaires et journées d'études ponctuels seront proposés au cours de l'année. Ainsi, une **journée d'étude sur le thème de la diversité**, réunissant les enseignants du Master de philosophie et inaugurant le séminaire 4/8 de département, se tiendra à l'UPEC le **16 octobre 2023**.

Partenariats / Conventions

Partenariat avec le Séminaire de philosophie clinique de l'Hôtel Dieu

Organisé par la Chaire de philosophie de l'Hôtel Dieu (AP-HP / ENS)
Hôpital de l'Hôtel Dieu, amphithéâtre Dupuytren, rez-de-chaussée esc. A1 ; le lundi de
17 H 30 à 19h30, 2^{ème} semestre

Pour davantage d'informations, contacter M. Martin Dumont

« La philosophie est une réflexion pour qui toute matière étrangère est bonne, et pour qui peut-être toute matière bonne doit être étrangère », disait Canguilhem. En se confrontant aux réalités de la clinique dans leur détail, la philosophie voit surgir un ensemble de problèmes, de questionnements, dont certains sont inattendus, renouvelant son étonnement premier ; qui pour d'autres donnent une vigueur et une urgence nouvelle à des questions qu'elle a de longue date identifiées. Les préjugés philosophiques peuvent être remis en cause par la médecine en tant qu'elle est au carrefour de pratiques, de techniques et de sciences qui chacune et ensemble peuvent venir remettre en cause des conceptions fossilisées, devenues trop habituelles. Ainsi la clinique a-t-elle une valeur critique sur les conceptualisations philosophiques. Elle vient également provoquer la réflexion philosophique, qui trouve parfois une nouvelle pertinence à des analyses faites dans d'autres contextes ; des auteurs et des textes bien connus peuvent par là faire l'objet d'une lecture en dévoilant des ressources et implications inattendues. La philosophie peut également se donner pour tâche de critiquer en retour la clinique et ses possibles débordements idéologiques ou pratiques. Elle peut encore être amenée à expliciter, à rendre plus conscientes d'elles-mêmes et de la profondeur de leurs implications, les solutions créatives qui ont pu être trouvées au sein même de la clinique en réponse à ses dilemmes. Elle peut enfin créer de nouveaux concepts pour rendre compte de réalités nouvelles ou nouvellement mises en avant par la clinique. Ce sont là les tâches possibles d'une « philosophie clinique » que nous chercherons à mettre en œuvre dans ce séminaire. La clinique étant par ailleurs elle-même diverse, en tension entre différentes pratiques, conceptualisations, organisations ou échelles, il s'agira de l'écouter, dans cette diversité. On cherchera à exposer les problèmes et interrogations soulevés par les pratiques médicales, sans exclusive de méthode ou d'approche, et en réfléchissant à la méthode qu'appelle une philosophie clinique. Praticiens de différentes spécialités médicales et chercheurs en sciences humaines en lien avec la clinique viendront ainsi présenter leurs travaux pour faire vivre, dans ce séminaire situé au sein d'un hôpital, le dialogue fécond entre clinique et philosophie.

Conventions Erasmus

UNIVERSITE DE PISE (ITALIE)

Philosophie contemporaine

UNIVERSITE DE WUPPERTAL (ALLEMAGNE)

Philosophie contemporaine

UNIVERSITE DE CLUJ (ROUMANIE)
Phénoménologie du Politique et du Droit

UNIVERSITE DE BUDAPEST (HONGRIE)
Philosophie moderne et contemporaine
Phénoménologie

UNIVERSITE DE TUNIS (TUNISIE)
Philosophie arabe

UNIVERSITE DE LISBONNE (PORTUGAL)
Philosophie moderne

UNIVERSITE DE GALATASARAY (TURQUIE)

UNIVERSITE DE MINHO (BRAGA, PORTUGAL)
Ethique et philosophie politique

CONVENTIONS AVEC D'AUTRES UNIVERSITES
--

École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)

Consultez la liste des séminaires proposés sur le site web de l'EHESS et prendre conseil auprès du directeur de mémoire pour les choix éventuels.

Université Paris 7 Diderot

- Les séminaires du **Centre d'études du vivant (CEV)**
- Les séminaires du centre **Georges Canguilhem**

Consultez la liste des séminaires proposés sur le site web du CEV.

Université Paris Est Marne La Vallée (UPEM)

Depuis 2015, l'UPEC est en partenariat avec l'UPEM. Les séminaires des masters proposés par les deux universités sont homologués. C'est dans ce cadre que l'UPEC propose aux étudiants inscrits en master, dans le parcours « humanités médicales », la possibilité de choisir les séminaires parmi ceux qui sont proposés par l'UPEM (voir *supra*). L'étudiant en master peut, soit choisir tous ses séminaires à l'UPEC, soit choisir un séminaire par semestre dans la liste de ceux qui sont proposés par l'UPEM.

Equipe de direction

Doyenne : Lucie GOURNAY – doyen-llsh@u-pec.fr

Vice-doyens :

Damien ZANONE (moyens) – damien.zanone@u-pec.fr

Clément DUYCK et Elisabeth VIALLE (pédagogie) – clement.duyck@u-pec.fr / elisabeth.vialle@u-pec.fr

Emmanuel FUREIX (recherche) – emmanuel.fureix@u-pec.fr

Laure Gallouet (relations internationales) – laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative : Karine BELLANCE
ra-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 11 92

Assistante de direction : Valérie PORRAL
sec.direction-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 11 32

Scolarité et examens

Accueil site Campus centre

Scolarité – bureau i2 107, scola-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 11 79

Examens – bureau i2 109, examens-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 11 81

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ; vendredi de 9h à 12h30 (fermé le vendredi après-midi). Journée continue en juillet et en septembre.

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalence internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact

Vincent RONACH

Site Campus centre - bâtiment i3 102, international-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 66 86

INSERTION PROFESSIONNELLE. PARTENARIATS PROFESSIONNELS PARTICULIERS

(A) STAGES ET BOURSES

Favoriser les débouchés concrets de ses étudiants (exemple : *partenariat de longue durée avec une entreprise d'édition dématérialisée (numérique) et une entreprise de formation continue sur le web.*)

Possibilité d'une expérience professionnelle valorisante de plusieurs mois ou de plusieurs semaines, indexée sur leur niveau d'expertise.

(B) EXPERIENCE

Mise à la disposition des étudiants du Master d'une série de conférences filmées sur l'usage la philosophie (philosophie du langage, philosophie des émotions etc.) dans la formation de logiciels de prévention des crises.

(C) « ATOUT JEUNES »

Créée le 15 décembre 2011, l'association « Atout jeunes université » réunit l'UPEC, les universités Paris-XIII Nord, Cergy-Pontoise, Paris-Est Marne-la-Vallée, ainsi que Danone, Auchan et l'Oréal. Elle accompagne des jeunes au long de leur cursus, de la licence au M2, par des rencontres avec l'entreprise. Elle vise à porter tout type d'action favorisant l'accès à l'emploi des jeunes issus des filières universitaires et à promouvoir toute initiative permettant de créer des ponts entre le monde socio-économique et les étudiants. Véritable « espace de montage et de création de projets entre universités et entreprises », du L3 au M2, cette plate-forme vient nourrir des projets pédagogiques à l'initiative des enseignants, notamment dans leur mission d'insertion professionnelle.

Contact : voir sur le site <http://www.atoutjeunesuniversites.com>

SERVICES DE L'UPEC A CONNAITRE

● LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autre renseignement en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.u-pec.fr> bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)

- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet.

En savoir plus : www.u-pec.fr> bibliothèques

● LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire : du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact : Philippe Joseph-Reinette (baip-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 70 53)

Site Campus centre - bâtiment i, 1^{er} étage, bureau 108.

scuio-baip@u-pec.fr, 01 45 17 12 17

En savoir plus : www.u-pec.fr>Etudiant> Orientation

● LE SERVICE CULTURE ET VIE DE L'ETUDIANT

Le service Culture et Vie de l'Étudiant de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes : **Culture** (ateliers et événements) (01 45 17 19 84, culture-svce@u-pec.fr) / **Le Fonds de Soutien aux Initiatives Étudiantes** (01 45 17 11 53, asso-scve@u-pec.fr) / **Jobs, emplois étudiants** (01 45 17 65 20, job-scve@u-pec.fr) / **Vie associative** (01 45 17 11 53, asso-scve@u-pec.fr) / **Logement** (01 45 17 70 64, logement-scve@u-pec.fr) / **Accompagnement des étudiants étrangers** (01 45 17 65 19, deforges@u-pec.fr) / **Accompagnement étudiants handicapés** (01 45 17 13 83, handi-scve@u-pec.fr)

En savoir plus : www.u-pec.fr>Etudiant> Vie étudiante

● MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la **visite médicale obligatoire en 1er cycle**. Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres.

Contact

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé
sumpps@u-pec.fr, 01 45 17 13 70 ou 01 45 17 15 15

● LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment i 2 : 317, 306 ET 314 : le libre service se fait en cas de non occupation des salles par les cours. Horaires d'ouverture : voir affichage bâtiment i, salle **I2 314**.

Bâtiment T2 : 304-305-306-307

Du lundi au vendredi : 8h – 20h, et samedi : 8h – 12h

Bâtiment P4 (niveau dalle) : 038 – 042 – 044 – 047 – 051

Du lundi au vendredi : 8h - 20h, et samedi : 8h – 12h

Site Mail des mèches

Faculté des sciences économiques et de gestion (bâtiments blancs à la sortie du métro "Créteil Université"): 204 - 205

Du lundi au vendredi : 9h – 18h

Site de la Faculté de Droit : salle 306

Du lundi au vendredi : 9h – 18h

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h – 18h

VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à *Master*) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

ECTS : *European Credit Transfer System* : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Elément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

INSPÉ : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, qui remplace les ESPE (ex-IUFM) dans chaque académie et participe à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF (stages, notamment).

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription "en thèse" est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger, et exige la préparation sérieuse d'un projet de recherches solide. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'Enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

UPEM : Université de Paris Est Marne La Vallée.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

SEJOUR A L'ETRANGER

Les accords passés entre l'UPEC et de nombreuses universités dans le monde vous permettent de faire des séjours d'études à l'étranger. Étudiant inscrit à l'UPEC, vous bénéficiez le plus souvent de l'exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil et, si vous êtes boursier, vous continuez à recevoir votre bourse du CROUS. Les études réalisées dans l'établissement d'accueil sont prises en compte pour l'obtention du diplôme de l'UPEC selon les modalités définies avec le responsable pédagogique de votre département. La sélection se fait l'année précédant le séjour ; prévoyez votre candidature un an à l'avance.

Enseignant-référent : M. Roberto Poma (poma@u-pec.fr)

Les accords internationaux

EUROPE

***Programme Erasmus**

La durée des séjours est d'un semestre (parfois 2) pendant lequel vous devez obtenir 30 crédits comme à l'UPEC. Il est possible de candidater à des aides à la mobilité. Attention aux délais de constitution des dossiers !

La faculté LLSH a signé des accords Erasmus avec 86 universités de 23 pays.

Le programme comprend aussi des aides pour **des stages** dans des entreprises européennes.

ETATS-UNIS

***Programme MICEFA**

Programme de mobilité MICEFA (Mission interuniversitaire de Coordination des Echanges Franco-américains). Vous êtes admis à suivre des enseignements dans de nombreux campus pour un semestre ou une année universitaire ; quelques exemples : New York, Californie, Porto Rico etc.

Attention : il est impératif de candidater un an à l'avance !

Niveau d'anglais requis obligatoirement : connaissance attestée par le test TOEFL (213 points soit 80 points IBT qui doivent figurer dans le dossier de candidature).

* Un accord spécifique existe aussi avec une université du Colorado : UCCS

CANADA

*** Programme CREPUQ**

La Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CREPUQ) a signé avec plus de 120 établissements français d'enseignement supérieur dont l'UPEC

une convention permettant l'échange d'étudiants pour 2 semestres maximum dans tous les établissements d'enseignement supérieur au Québec.

Attention : il est impératif de candidater un an à l'avance !

*Un accord spécifique existe aussi avec l'université anglophone de York (Ontario).

AUTRES DESTINATIONS

Départs possibles dans le cadre d'accords spécifiques appelés AIU : « accord inter-universitaire »

- **Amérique Latine** : Mexique (Guadalajara, Puebla), Brésil, Argentine.
- **Asie** : Japon (Chiba, Yokohama)

ASSISTANAT

Des postes d'assistants de français dans le secondaire sont à pourvoir chaque année dans de nombreux pays anglophones, germanophones et hispanophones. Ils sont accessibles aux étudiants de toutes les disciplines. Le programme dure une année académique ; une rémunération est prévue et il est possible de valider un certain nombre d'ECTS au retour après un accord avec le coordinateur pédagogique RI du département d'origine.

En savoir plus : www.ciep.fr

LES PREMIERES DEMARCHES

- 1- Consulter le site web de l'UPEC rubrique *Etudiant > Partir à l'étranger*
- 2- Contacter le coordinateur pédagogique de son département
- 3- Contacter le relais des relations internationales de la Faculté (international-llsh@u-pec.fr)



**lsh.
u-pec
.fr**

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université